



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 580-3

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 5 septembre 2018, le *Règlement numéro 580-3, intitulé « règlement de concordance modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 580 afin de modifier les dispositions relatives à la protection des milieux humides et des espaces boisés »*.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 2 octobre 2018

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE